

La lutte antialcoolique

— o —

Nous aurions voulu signaler beaucoup plus tôt la remarquable Circulaire que Mgr l'évêque de Chicoutimi adressait à son clergé le 5 juillet dernier. L'utilité des considérations que fait valoir S. G. Mgr Labrecque n'étant pas limitée au seul diocèse de Chicoutimi, mais pouvant au contraire rendre service partout, nous allons reproduire ici plusieurs extraits de ce document épiscopal.

Tout le monde s'accorde à considérer l'alcoolisme dans tous les pays, et dans le nôtre en particulier, comme l'ennemi le plus redoutable de la classe populaire qu'il atteint dans ses biens spirituels et temporels. Aussi, les hommes appelés à exercer une influence autour d'eux, soit par l'autorité qu'ils détiennent, soit par la position qu'ils occupent, sont-ils alarmés des progrès toujours grandissants de l'intempérance au Canada. Partout l'on veut enrayer le mal, et chacun, dans ce but, propose et préconise le moyen qu'il croit le plus efficace. Nos législateurs eux-mêmes, animés des meilleures intentions — il est juste de le reconnaître — demandent à la loi civile un remède, hélas ! trop souvent inefficace, parce que la loi n'est pas observée. Dans trop de localités, les conseillers municipaux ne comprennent pas suffisamment la responsabilité qui leur incombe de seconder l'autorité religieuse dans la lutte qu'elle fait à l'ennemi capital de notre plus cher intérêt national et religieux. Trop souvent, ils ne considèrent pas la multiplication des débits de boissons comme la source de maux innombrables dans les paroisses. Si le peuple, malgré les occasions semées sur ses pas, respectait généralement les lois de la tempérance chrétienne, nous l'admettons facilement, ces débits de boissons ne seraient pas la source de démoralisation que l'on sait. Mais, dans la pratique, qu'en est-il ? Nous le savons, il est passé dans les mœurs du peuple que la boisson est nécessaire, ou au moins de haute convenance, en toute circonstance de la vie. On boit en été pour se rafraîchir, et en hiver pour se réchauffer ; avant de manger pour aiguïser l'appétit, après le repas pour faciliter la digestion ; quand on est plusieurs, pour se manifester de l'amitié, aux heures de tristesse, pour se consoler, et aux heures de joie, pour se mieux réjouir encore. On boit pour fêter le baptême d'un nouveau-né, aux noces, et